

Discours du 5 février 2024.

Commémoration du sauvetage des 12 marins du vraquier Luno par l'EH01.067 « Pyrénées » le 5 février 2014.

Monsieur le maire,

Mon général,

Mon colonel,

Madame et messieurs les représentants de la ville d'Anglet,

Messieurs les membres d'équipage du Puma RAFFUT SAR et vos proches,

Membres de l'association « les amis du Pyrénées »,

Officiers, sous-officiers, officiers mariniers, militaires du rang et personnel civil de l'escadron d'hélicoptères « Pyrénées »,

Les commémorations sont choses communes dans les armées. Si, comme leur nom l'indique, elles consistent avant tout à entretenir voire développer la mémoire, elles sont également porteuses de valeurs ; des valeurs qui très souvent se font jour au travers de circonstances exceptionnelles.

Et c'est bien de cela dont il est question aujourd'hui : se souvenir des circonstances exceptionnelles auxquelles ont fait face nos courageux membres d'équipage pour réaliser le périlleux sauvetage des 12 marins du vraquier LUNO alors échoué sur les côtes de votre ville Monsieur le Maire.

L'histoire commence donc le 5 février 2014, il y a 10 ans jour pour jour, vers 10h10 du matin.

Alors que la Bretagne est au cœur de la tempête Petra, le sud-ouest en subit aussi les effets avec des rafales de vent dépassant les 110 km/h et des creux en mer de 7 à 8 mètres.

Le vraquier Luno, navire de 100 mètres de long battant pavillon espagnol, est victime d'une avarie électrique totale alors qu'il s'apprêtait à entrer dans l'estuaire de l'Adour.

Face à la perte de sa propulsion et de son gouvernail, l'équipage ne peut rien faire.

Après une tentative de remorquage manqué en raison des conditions météo difficiles, le vraquier se retrouve alors projeté au sud du port de Bayonne sur

les rochers de la digue des cavaliers qui le brisent en deux juste devant la plage d'Anglet.

Censé transporter de l'engrais et pouvant afficher une masse maximale de 4600 tonnes, le cargo était alors heureusement vide au moment de l'incident.

Néanmoins, la présence de 127 m³ de fioul à bord et s'écoulant désormais dans la mer ont conduit les autorités à déclenché plus tard le plan POLMAR de lutte contre la pollution maritime.

C'est donc dans ce contexte quelque peu rocambolesque et inhabituel que le Centre Régional de Surveillance et de Sauvetage, le CROSS Etel, choisit de déclencher notre équipage d'alerte en fin de matinée.

Acteur du secours en mer et sur terre sur la façade Atlantique et principalement dans la région sud-ouest, notre escadron d'hélicoptères et ses valeureux Puma sont alors bien connus des différentes autorités.

Ses équipages s'étaient déjà particulièrement illustrés quelques années auparavant en évacuant de nombreux vendéens et charentais coincés sur les toits de leur maison suite aux inondations provoquées par la tempête Xynthia.

J'ai dit « rocambolesque » et « inhabituel » car il faut savoir que notre équipage d'alerte décolle alors avec très peu d'informations sur les conditions périlleuses qui les attendent.

Constitué de deux pilotes, Benjamin et Christophe, d'un mécanicien-navigant, Grégory, aujourd'hui absent, d'un mécanicien-navigant treuilliste, Allain et de deux sauveteurs-plongeurs, Philippe et Mathieu, l'équipage dont l'indicatif radio est « RAFFUT SAR » découvre alors pendant son vol de transit qu'une mission hors du commun les attend.

Hors du commun à plusieurs titres.

De par les conditions météorologiques bien sûr.

De par la taille du navire, le nombre de marins à secourir mais aussi et surtout de par le fait que l'hélicoptère de la gendarmerie déjà présent sur place n'était pas parvenu à réaliser les opérations de treuillage.

Gage normalement de motivation, de saine émulation et parfois même de gentilles railleries dans le monde de l'aéronautique militaire, les difficultés des uns ne laissèrent pas place ce jour-là à l'enthousiasme des autres.

Arrivés sur place après environ 30 minutes de vol, notre équipage découvre avec effroi l'ampleur des dégâts et de la tâche qui allait être la leur.

Face aux coups de bouloir de la mer, la coque avait fini par céder, voyant ainsi sa partie avant aller s'échouer sur la plage tandis que sa partie arrière restait encastrée dans les rochers, à l'assaut des vagues dépassant toujours les 5 mètres de hauteur.

Face à cette situation plus que complexe, notre Puma se place alors en stationnaire à quelques mètres du bateau afin d'observer son agencement, ses passerelles et escaliers ainsi que pour établir un contact visuel avec l'équipage.

Constitué de 11 marins espagnols et d'un pilote maritime français, ils s'étaient tous réfugiés sur la passerelle supérieure dans l'attente des secours.

Après quelques minutes, Benjamin décide de tenter la dépose par hélitreillage d'un sauveteur-plongeur.

Comme le montrent encore aujourd'hui les nombreuses vidéos enregistrées et le direct notamment diffusé sur BFM TV, la dépose de Philippe, notre sauveteur-plongeur, s'avéra épique !

Pendant que Christophe, le pilote, et Allain, le treuilliste, doivent anticiper les fortes embardées du cargo en tangage et en roulis, Philippe fait face au bout du câble à un mur de ferraille lui délivrant à chaque fois qu'il l'effleure de violentes décharges d'électricité statique.

Finalement déposé au plus près des marins, quelle fût sa surprise en découvrant que, terrorisés par le cours des événements, aucun des naufragés n'acceptait de retirer son encombrant gilet de sauvetage ni même de se lever de sa position pour être hélitreillé à bord du Puma.

Malgré toute sa bonne volonté, force est alors de constater qu'il doit avec amertume remonter à bord de l'hélicoptère pour expliquer la situation à Benjamin, le commandant de bord, qui décide de se poser sur la plage à proximité pour faire un point avec les autorités.

Mon petit doigt m'a d'ailleurs soufflé que notre valeureux sauveteur, bien que parfaitement aguerri aux conditions difficiles en mer et à bord des hélicoptères, avait fini par avoir un mal de mer que je qualifierais de « caractérisée »...

Une fois au sol, s'évertuant à vouloir trouver une solution pour évacuer en sécurité les marins du Luno, notre équipage entreprend une reconnaissance à pied de la digue afin de tenter d'identifier des zones plus propices aux opérations de treuillage.

Informé de l'arrivée dans les prochaines heures d'une relative accalmie, notre commandant de bord est alors mis en garde contre les risques grandissant de rupture totale de la partie arrière de la coque et donc d'une issue fatale pour les marins.

Il n'en fallut pas plus à RAFFUT SAR pour se remettre immédiatement en vol et leur porter secours coûte que coûte.

Bénéficiant cette fois-ci d'une coordination par radio avec le pilote maritime français présent à bord du Luno, le treuillage est facilité par l'utilisation d'un faux-bras, sorte de corde lancée aux marins qui leur permet d'amener jusqu'à eux Philippe puis Mathieu, le deuxième sauveteur-plongeur.

S'en suit alors un ballet incessant d'allers et retours au treuil entre la passerelle du navire et le Puma afin de hisser à bord de ce dernier les douze rescapés en un temps record.

Déposés ensuite au plus près du centre des secours installé pour l'occasion sur la plage d'Anglet, ils ont tous pu être pris en charge sains et saufs si ce n'est quelques contusions.

Benjamin, Christophe, Allain, Philippe et Matthieu, vous avez fait honneur en ce jour du 5 février 2014 à la devise des hélicoptères de l'armée de l'air et de l'espace : combattre et sauver.

On peut dire que vous avez combattu les éléments qui se déchainaient tout autour de vous pour mieux sauver ces douze vies.

Par votre action, c'est l'escadron tout entier qui a été mis à l'honneur au travers de ce qu'on appelle son contrat opérationnel de sauvetage.

Le sauvetage plus communément appelé SAR dans le cadre des incidents ou accidents aériens mais aussi appelé SECMAR dans le cadre du secours maritime, ce sont des équipes en alerte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Ce sont des mécaniciens, appelés « pistards » dans notre jargon, capables de mettre en œuvre à toute heure du jour et de la nuit et en des temps records notre hélicoptère d'alerte.

Ce sont d'autres mécaniciens capables de le réparer et de faire face aux aléas techniques, le week-end et les jours fériés s'il le faut.

Ce sont des pilotes, des mécaniciens-navigants et des sauveteurs-plongeurs qui s'entraînent avec rigueur tout au long de l'année.

Plus généralement, c'est tout un escadron fort aujourd'hui de plus de 300 personnes, qui combat en opérations extérieures à l'étranger et qui sauve des vies en métropole.

Rien qu'en 2023, et pour ne citer que cette année, l'escadron d'hélicoptères « Pyrénées » a été déclenché en opération de sauvetage à 20 reprises et a secouru 25 personnes.

Aujourd'hui réalisées sur hélicoptère EC725 Caracal, version largement améliorée du Puma, ces missions demeurent exigeantes et illustrent parfaitement à la fois la technicité mais aussi le professionnalisme et le dévouement de mes personnels, tous devant moi aujourd'hui, que je salue.

Monsieur le maire, madame et messieurs les représentants de la ville d'Anglet, merci du fond du cœur d'avoir bien voulu faire le déplacement jusqu'à nous aujourd'hui.

Votre présence marque l'attachement que se portent réciproquement votre ville et notre escadron.

Attachement, né de l'acte fondateur relaté, qui s'est définitivement ancré dans le marbre lorsque vous-même et le lieutenant-colonel Delbart, alors commandant d'escadron, avez signé la charte de parrainage le 27 septembre 2019, faisant d'Anglet la ville marraine de l'escadron.

Je vous invite donc maintenant à bien vouloir me rejoindre afin d'inaugurer cette stèle qui attend impatiemment d'être découverte.

Ne me demandez surtout pas comment nous avons fait pour récupérer une si belle pièce du navire.

Je n'en ai pas la moindre idée !

Ce que je peux révéler en revanche, c'est qu'après l'avoir laissée un peu rouiller quelques années, nous l'avons finalement confiée à nos mécaniciens-structure qui, en marge de leur activité déjà très dense, ont bien voulu donner de leur temps pour lui rendre son plus bel éclat. Merci à eux et toutes mes félicitations pour le travail accompli.

Monsieur le maire, si vous le voulez bien...